



## **Compte-rendu de la commission scolaire / jeunesse du 18 juin 2009**

Présents : S. Morel, L. Batrel, A. Freret, P. Harnist, S. Hillaire, V. Bliet, T. Delisle.

### **- Conseil municipal des enfants (CME)**

La municipalité souhaite la mise en place de ce CME.

Le directeur du centre de loisirs est d'accord pour encadrer les enfants mais souhaite qu'il y ait un réel investissement de la municipalité.

L'objectif est de cibler 6 enfants (2 par classe du CE2 au CM2) qui représenteraient l'ensemble des élèves et qui participeraient à l'élaboration de projets.

Une réunion par mois serait envisagée, sur le temps péri-scolaire.

Des sujets tels que la violence, les droits de l'enfant, les visites de l'Assemblée nationale, du Sénat ou de la Garde républicaine pourraient être abordés.

Echéances :

- information des élèves des classes concernées avant les vacances de la Toussaint,
- élections des conseillers municipaux des enfants au retour des vacances de la Toussaint,
- 1<sup>er</sup> CME avant les vacances de Noël.

### **- Ecole numérique rurale**

Projet initié par l'Education nationale pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Le projet consisterait à acquérir des ordinateurs grâce à une subvention de 9 000 €, à charge de la commune la maintenance mensuelle.

La commission s'interroge quant à l'acquisition de ce matériel, sachant que l'école dispose déjà d'ordinateurs portables qui ne seraient pas régulièrement utilisés.

Ce sujet est à aborder au prochain Conseil d'école afin d'avoir l'avis des enseignantes (besoins, utilité...) (voir aussi le B2I).

### **- Subventions pour les voyages scolaires**

Concerne les voyages scolaires des collégiens ou lycéens puisque la commune participe au financement des voyages pour l'école.

Un barème avait été établi, mais doit être actualisé.

Après une longue réflexion, la proposition suivante est faite et doit être soumise à la commission finances :

Prise en compte du revenu fiscal de référence de l'année N-2 :

- de 1 000€	10,00 € / jour / enfant
De 1 000 à 1 500€	9,00 € / jour / enfant
De 1 500 à 2 000€	8,00 € / jour / enfant
De 2 000 à 2 500€	7,00 € / jour / enfant
De 2 500 à 3 000€	6,00 € / jour / enfant
De 3 000 à 3 500€	5,00 € / jour / enfant
De 3 500 à 4 000€	4,00 € / jour / enfant
De 4 000 à 4 500€	3,00 € / jour / enfant
+ de 4 500€	2,00 € / jour / enfant



## **Compte-rendu de la commission scolaire / jeunesse du 18 juin 2009**

### **- Stage de remise à niveau de l'Éducation nationale :**

Stage de 3H/jour du 6 au 10 juillet 2009.

Concerne 6 enfants de tous niveaux.

Les classes primaires et la salle des adjoints sont disponibles pour ce stage.

### **- Restauration scolaire**

Une augmentation des tarifs est pratiquée à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Il est demandé une réunion avec le responsable de la cuisine centrale pour obtenir un tarif pondéré (identique pour toutes les classes) et envisager l'introduction de produits bio dans les repas.

Les commissions scolaire / jeunesse et développement durable pourraient être conviées à cette réunion.

La date de cette réunion est à fixer.

### **- Question de T. Delisle**

Monsieur Delisle se demande pourquoi il n'a pas été convié aux précédentes commissions scolaire / jeunesse alors qu'il s'y était inscrit dès mars 2008. Est-ce une omission ou une réelle volonté de mise à l'écart ?

Madame Bliet est dans le même cas. Cependant, les précédentes convocations lui ont été adressées mais à une adresse mail erronée bien qu'elle ait signalé ses coordonnées au secrétariat.

La commission ne souhaite pas que ces « oublis » se renouvellent, la présence de chacun étant indispensable à une réflexion commune et enrichissante.